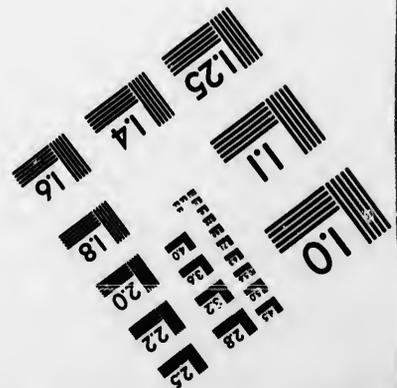
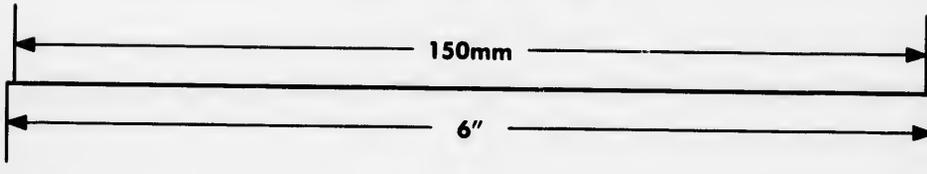
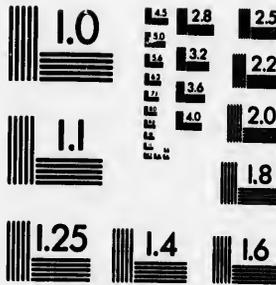
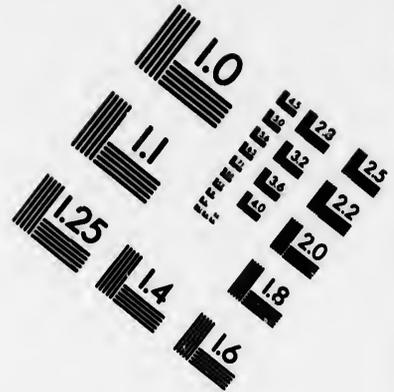
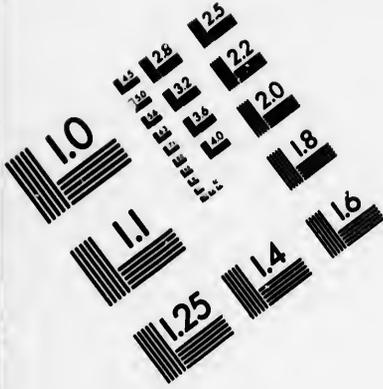


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



APPLIED IMAGE, Inc
 1653 East Main Street
 Rochester, NY 14609 USA
 Phone: 716/482-0300
 Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

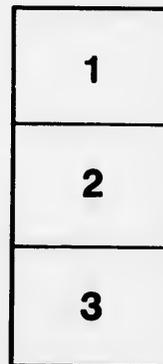
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

me 6

LA POLITIQUE NATIONALE.

DISCOURS SUR LE TARIF

13

PRONONCÉ PAR

M. FRED. HOUDE,

DÉPUTÉ DE MASKINONGÉ,

DANS LA

CHAMBRE DES COMMUNES, LE 1^{er} AVRIL 1879.*(Reproduit du Rapport Officiel des Débats Parlementaires.)*

M. HOUDE: Il est digne de remarque que la plupart des honorables messieurs de l'opposition qui ont pris la parole sur le nouveau tarif soumis à la Chambre, ont cru convenable de reprocher aux membres de la droite d'être induits par pur esprit de partisanerie à supporter une politique destinée à attirer toutes sortes de maux sur le pays. Le dernier d'entre eux, non le moins remarquable, l'honorable député de Brant sud, suivant la trace de ses amis qui l'ont précédé, a terminé son discours en disant que les députés ministériels sacrifiaient leurs principes. Il se peut qu'il paraisse étrange à certaines personnes que d'autres aient quelque chose de tel à sacrifier. L'honorable monsieur a ajouté qu'on volait basement cette classe-ci de la population, qu'on volait basement cette classe-là, et ainsi de suite; de fait, il s'est complu si libéralement à parler de bassesse qu'on pourrait se demander de quelles profondeurs il doit venir.

Mais je n'adopterai pas une tactique de représailles envers les honorables mes-

sieurs de la gauche. Je ne vois point quel prestige le parlement peut gagner aux yeux du public intelligent par la ligne de conduite qu'ont suivie ces honorables messieurs. Pour défendre ses opinions ou combattre celles des autres, il n'est pas nécessaire de ravalier ses adversaires. Plusieurs de mes honorables amis de l'opposition croient le contraire; du moins, ils parlent comme s'ils pensaient que le meilleur moyen de s'élever était d'essayer à discréditer ceux avec lesquels on diffère d'opinion. C'est une pauvre raison, certes, qui prouve seulement qu'on n'en a pas de bonnes.

Qu'est-ce que ces honorables messieurs ont à reprocher aux membres de la droite? Ceux-ci sont allés devant le pays avec un programme protectionniste, une écrasante majorité s'est déclarée en faveur de leur politique, et maintenant ils vont donner la législation que la masse du peuple évidemment s'attendait d'avoir et qu'elle désire encore. Est-ce que ces honorables messieurs trouveraient les députés ministériels plus dignes de leurs

éloges si ces derniers, une fois arrivés au pouvoir, avaient fait précisément le contraire de ce qu'ils ont promis lorsqu'ils étaient dans les rangs de l'opposition ? Quelle que soit la valeur des approbations des honorables membres de la gauche, j'ose dire que mes honorables amis de la droite n'ont pas eu bien tort de ne point copier cette page de l'histoire politique de l'opposition actuelle. Il y a au moins cette pensée rassurante, que les honorables membres de la gauche peuvent faire plus de bruit au sujet du nouveau tarif que de mal à ceux qui le supportent. Car tous les reproches, toutes les accusations, toutes les censures qu'ils répètent maintenant, ont été réfutés avant et pendant les dernières élections générales, et chacun sait avec quel succès. Ils sont partis plus de cent-trente pour aller plaider devant le grand tribunal de la nation, et ils ne sont revenus que soixante et quelques uns en tout, si terrible fut la tempête qui a éclaté des épais et sombres nuages que cinq années de mauvaise administration avaient amoncélés au-dessus de leurs têtes.

Séréotypés dans leur majestueuse indifférence, ils avaient cru que rien ne pouvait atteindre la hauteur de leur orgueil : ni les troubles dans l'heureuse jouissance du pouvoir. Mais même la fameuse éclipse du Fort Frances devint incapable de retenir le torrent, qui, gonflé par le souffle de l'indignation populaire, emporta leurs positions élevées. Cette tour phénicienne des nouveaux édifices départementaux ne fut pas, non plus, assez haute pour les sauver du déluge de leurs fautes politiques. L'honorable ex-ministre des travaux publics l'avait construite en vue d'immortaliser son nom ; mais il n'était pas architecte de prospérité et de grandeur nationales, de sorte que, au lieu de servir de piédestal à sa gloire, elle demeure comme une tour de Babel, comme un témoin de la confusion des langues et de la dispersion de son parti, dont elle perpétuera seulement l'extravagance. Et ils ne paraissent pas encore être complètement revenus de cette confusion des langues qui les a frappés avant leur dispersion, car, tout en prétendant prêcher la même politique, ils se contredisent les uns les autres de la manière la plus étonnante.

Par exemple, l'honorable ex-premier-ministre, dans son discours élaboré de Sarnia, disait :

“ On allègue que la protection des grains vous ferait beaucoup de bien, tandis qu'elle vous causerait un tort positif et actuel, parce qu'elle n'éleverait point le prix de vos céréales d'un centin, tandis qu'elle détruirait dans une grande mesure le commerce du pays, en préjudicant aux canaux, aux moulins à farine.”

Voici maintenant ce que l'honorable ex-ministre des finances, premier lieutenant de l'honorable chef de la présente opposition, a dit sur le même sujet en discutant le nouveau tarif :

“ L'ouvrier surtout sentira le poids de ces lourds impôts. Le prix des produits agricoles s'élèvera, et il devra payer pour l'augmentation.”

Que l'on trouve, s'il est possible, deux affirmations plus contradictoires que celles-là. Le chef du parti libéral dit blanc et son premier lieutenant dit noir sur le même sujet. Est-il surprenant, après cela, que la barque libérale, ayant de tels pilotes pour la guider sur la mer politique, ait fait un naufrage si complet ? Et vous-même, monsieur l'Orateur, avez eu la cruauté de vous emparer du bassin de radoub de Lévis, les empêchant ainsi de réparer leur barque si fort endommagée. Ils ne manquaient point de vapeur, mais ils étaient sans boussole et ils n'avaient qu'un gouvernail très-défectueux. En outre, leur commandant se laissa attirer par les chants charmants et trompeurs de sirènes et fit la sourde-oreille à la voix du peuple resté sur le rivage. Et maintenant, voici les survivants de l'équipage, échappés sur les épaves ; voici les *rari nantes in gurgite vasto*. Je ne nie pas leur courage, mais il l'ont employé dans la mauvaise direction, en faisant ce qui était mal, comme lorsqu'ils se moquaient des avertissements réitérés du peuple, leur juge, comme il l'est du parti national conservateur.

Les rares survivants de ce parti naufragé, principalement l'honorable député de Brant-Sud, déclarèrent qu'ils désirent aller renouveler le combat. Evidemment, ils sont grands admirateurs des chats légendaires de Kilkenny. Mais il n'est pas vraisemblable que le peuple soit prêt à renverser si tôt son verdict du 17 septembre dernier. Alors, quel serait l'avantage d'interrompre la législation, de laisser de grands intérêts publics plus longtemps en souffrance, et de faire encourir au pays des dépenses considérables et inutiles ? Mes honorables amis de la gauche

ont déjà occasionné assez de dépenses publiques, et, avant de demander qu'il en soit fait davantage, ils devraient au moins donner au gouvernement actuel le temps de combler le fort déficit qu'ils ont laissé dans le trésor fédéral. Je conçois combien mal à l'aise ils se sentent sur les bancs de l'opposition : ils aimaient tant le pouvoir et s'attendaient de le garder si longtemps sans y être inquiétés. Ils s'étaient imaginé que toute l'étendue de l'océan Pacifique les séparait des froides régions de l'opposition. Mais ils avaient été trompés par un faux mirage, et lorsque la brise du 17 septembre vint dissiper l'obscurité, ils s'aperçurent qu'ils n'avaient plus que la largeur du canal Lachine entre eux et l'ennemi. Là fut noyé le second lieutenant de leur armée. Et à présent, ils auroient probablement à faire bien des pèlerinages annuels à son tombeau à Ste-Anne de la "Trappe" avant d'obtenir par sa médiation la faveur de retourner au pouvoir. Et cette grande et résonnante horloge que l'honorable ex-premier ministre plaça, l'été dernier, dans la tour centrale des édifices du parlement pour marquer les heures de la longue et heureuse vie qu'il s'attendait à couler dans la jouissance du pouvoir, servit d'abord à sonner le glas de son gouvernement, et aujourd'hui elle demeure là pour lui rappeler ses nombreux partisans trépassés que son incompétence, comme pilote sur la mer politique, conduisit à une fin prématurée.

Quelques honorables messieurs de l'opposition ont reproché au ministre d'avoir préparé un tarif beaucoup plus élevé que ce que le parti national conservateur avait promis au pays, tandis que d'autres lui ont reproché le contraire. Mais aucun honorable membre de la gauche ne peut prouver que le parti national conservateur a promis des taux spécifiés de droit d'importation sur les marchandises et les produits étrangers. Il aurait été déplacé de le faire. Ce qu'il a promis, par ses chefs et ses organes, c'est que tous les intérêts légitimes, toutes les branches d'industrie nationale, seraient suffisamment protégés. Et si mes honorables amis de l'opposition sont aujourd'hui si mécontents et si injustes envers le gouvernement actuel et ceux qui le supportent, c'est parce qu'ils avaient affirmé hardiment qu'on ne devait attendre aucune protection effective, aucun change-

ment sensible du tarif, et qu'ils ne pouvaient plus le prétendre. Voilà ce qui les blesse et les rend si mal à l'aise.

Les honorables messieurs de l'opposition suivent une tactique qu'ils peuvent croire habile, mais dont l'expérience a déjà démontré l'inutilité, lorsqu'ils tentent d'accuser les députés ministériels de leurs propres fautes et erreurs, en prétendant que leur parti a été défait aux dernières élections générales grâce aux préjugés auxquels les avocats de la politique nationale auraient fait appel. Le fait est, au contraire, que, tandis que ces derniers expliquaient la nécessité, imposée par les circonstances, d'augmenter les droits sur les importations afin de rétablir l'équilibre de la balance du commerce, qui inclinait fortement contre le Canada, et de donner de la vigueur aux industries languissantes du pays,—l'agriculture, les manufactures, les mines, la construction des vaisseaux,—les libéraux disaient au peuple que le parti conservateur voulait surtaxer tout le monde inutilement. Et c'est ce qu'ils disent encore ici. On est alors l'appel aux préjugés et à l'ignorance, du côté de ceux qui parlent si fort contre les taxes, souvent des taxes imaginaires, et le reste du temps contre des taxes nécessaires, et dont eux-mêmes se sont rendus responsables par leur administration, des taxes qui récompenseront amplement les sacrifices temporaires demandés au peuple ; ou de la part de ceux qui ont le courage et la droiture de dire et de faire ce qu'ils savent être pour le bien du pays ? Quand les libéraux briguent les suffrages du peuple, ils sont remplis de respect pour les "électeurs patriotes et intelligents"; mais ces mêmes électeurs n'ont pas plus tôt désapprouvé leur politique, qu'ils cessent d'être "patriotes et intelligents"; ils deviennent une majorité "égoïste et ignorante" aux yeux des honorables membres de la présente opposition, ce qui implique que pour être considéré patriote et intelligent, il faudrait voir toutes choses comme les voient ces honorables messieurs.

Les honorables membres de la gauche prétendent que tous les esprits éclairés sont en faveur du libre-échange. L'économie politique est une science d'origine assez moderne, et elle n'est pas encore définitivement bien fixée. Mais si l'on avait à peser les opinions de chaque côté, on viendrait à la conclusion que les grands

hommes d'Etat protectionnistes, tels que Colbert, Turgot, Napoléon Ier, Thiers, en France, et Franklin, Jefferson, Daniel Webster, Henry Clay, aux Etats-Unis, pour ne pas parler d'autres, supporteraient avantageusement la comparaison pour l'intelligence et le génie avec les plus célèbres autorités favorables au libre-échange. Néanmoins, je ne citerai que les auteurs les plus renommés et les plus prononcés en faveur du libre-échange, afin de convaincre mes honorables amis de l'opposition, s'il est possible de les convaincre de quelque chose sur cette question, que leur doctrine est exagérée au-delà de toutes limites raisonnables. Ils sont trop doctrinaires en économie politique; ils posent des principes abstraits et ne veulent plus en dévier. En agissant ainsi, ils vont plus loin qu'Adam Smith et que John Stuart Mill, qu'ils admirent, avec raison, cependant, comme les deux plus grands écrivains en faveur du libre-échange. Adam Smith reconnaît que la protection est avantageuse dans certaines circonstances. Il dit :

« Imposer des droits sur l'industrie étrangère pour encourager l'industrie indigène, quand il est mis des entraves à celle-ci par d'autres nations, est l'un des cas dans lesquels il est avantageux de protéger de cette manière les produits du pays. Car imposer des droits convenables sur les produits de l'étranger qui met des entraves aux vôtres, ne donne pas le monopole du marché local au producteur local, ni ne détourne vers un emploi particulier plus de capital et de travail qu'il n'y en irait naturellement; cela empêche seulement la somme de capital et de travail déjà engagée dans un emploi, d'être détournée dans une direction moins naturelle, et laisse la concurrence entre l'industrie étrangère et l'industrie indigène sur le même pied qu'avant l'établissement du droit protecteur ainsi imposé par représailles. »

Je demanderai à tout homme logique si cette proposition émise par Adam Smith ne s'applique pas exactement à la situation du Canada par rapport aux Etats-Unis, qui, en imposant des droits élevés sur nos produits, dérangent le cours naturel du commerce entre les deux pays. Pour rétablir cet équilibre, il est nécessaire de traiter, du moins dans une certaine mesure, les produits de la république américaine comme elle traite ceux de la confédération canadienne. Adam Smith admet que cela est conforme aux principes vrais et sûrs de l'économie politique.

John Stuart Mill admet aussi un autre point important qui achève de justifier la politique nationale proposée par le gouvernement actuel. Il reconnaît la plausibilité de la protection dans certains cas, en ces termes :

« Le seul cas dans lequel, d'après les simples principes de l'économie politique, on puisse défendre des droits protecteurs, c'est lorsqu'ils sont imposés temporairement, principalement dans un jeune pays (comme le Canada l'est), dans l'espoir de naturaliser une industrie étrangère en soi parfaitement conforme aux conditions du pays. La supériorité d'un pays sur un autre dans une branche d'industrie provient souvent seulement du fait qu'il l'a commencée plus tôt. Il peut n'y avoir aucun avantage inhérent d'un côté, ni de désavantage de l'autre, mais simplement une supériorité actuelle d'habileté et d'expérience. Un pays qui a cette habileté et cette expérience encore à acquérir, peut, sous d'autres rapports, être mieux adapté à la production que ceux qui sont parvenus plus de bonne heure dans le champ; et, en outre, comme le fait justement remarquer monsieur Rae, rien ne tend plus à promouvoir les améliorations dans toutes les branches d'industrie que d'en tenter l'essai dans des conditions nouvelles. »

Je demanderai encore à mes honorables amis qui siègent sur les bancs de la gauche, si cette proposition émise par John Stuart Mill ne s'applique pas à la situation du Canada par rapport aux autres pays, particulièrement par rapport à l'Angleterre, et si, avec celle d'Adam Smith, elle n'étaye pas toute la base sur laquelle le principe de la politique du gouvernement actuel est fondé.

Mais pourquoi citer des écrivains ou des autorités étrangères? Ce pays et cette Chambre peuvent fournir plus d'une autorité libérale pour justifier les principes d'économie politique compris dans le nouveau tarif. En 1871, il fut formé dans la province de Québec un nouveau parti appelé le "parti national," qui enrôla sous sa bannière presque tout le parti libéral. D'anciens et éminents libéraux comme l'honorable monsieur T. Fournier, l'honorable monsieur L. Letellier de St. Just, l'honorable monsieur P. Pelletier, trois messieurs qui, dans la dernière administration, ont été collègues de l'honorable chef de la présente opposition, se mirent à la tête de cette organisation. Ils tinrent une grande assemblée à Montmagny, où ils prêchèrent la politique nationale que le ministère donne aujourd'hui au pays. Pour faire comprendre jusqu'ou

ils allaient, je lirai un extrait d'un discours de l'honorable monsieur Pelletier, prononcé à une autre grande assemblée populaire tenue à Québec, le 28 mars 1872. Le voici :

"Les manufactures, les différentes branches d'industrie que nous pourrions développer avec tant de succès, n'ont pas assez de protection... Notre pays offre des avantages immenses, et, cependant, c'est le plus arriéré de toute l'Amérique, grâce à un manque d'encouragement pour nos manufactures et de débouchés pour la vente de nos produits."

C'est, assurément, assez protectionniste ; mais ce n'est pas tout. Un autre honorable monsieur qui fut aussi collègue de l'ex-premier ministre, l'honorable député de Québec-Est (M. Laurier), fut élu en 1871, par les comtés unis de Drummond et Arthabaska, pour la législature provinciale. A la réunion de la Chambre, il se leva, et, pendant les débats sur l'adresse, se plaignit de la dépression des affaires dont il prétendait constater l'existence par tout le pays, et dont il tenait responsable le parti conservateur alors au pouvoir à Québec et à Ottawa.

Il exposa ainsi la cause de cette dépression :

"La principale cause du mal dont nous souffrons, vient de ce que, jusqu'à présent, la production du pays n'a pas égale sa consommation."

Je demanderai à mon honorable ami quel peut être le meilleur moyen d'augmenter la production du pays, si ce n'est de protéger ses industries et d'augmenter par là son pouvoir de production. Et l'honorable monsieur (M. Laurier) ajoutait, dans le même discours, que le Canada était comme un homme assis sur un sac rempli d'or sans pouvoir s'en servir, ou, encore, comme Tantale, qui, avec un arbre chargé de fruits suspendu au-dessus de sa tête et de l'eau jusqu'aux lèvres, ne pouvait atteindre ni l'un ni l'autre pour apaiser sa faim et étancher sa soif. Voilà comment l'honorable député de Québec-Est peignait le Canada en 1871. Néanmoins, nous savons tous que le pays était bien moins souffrant alors qu'aujourd'hui, que les circonstances ont changé de façon à requérir beaucoup plus impérieusement l'adoption de la politique nationale que l'honorable monsieur et ses alliés ont déjà prêchée si éloquemment.

Si la Chambre n'a pas complètement saisi les vues entretenues naguère par le parti national, dont je vois ici devant moi plusieurs membres distingués, je prendrai la liberté de citer les paroles du chef de ce parti, l'honorable M. Joly, présentement premier-ministre de la province de Québec. Le 24 mars 1876, écrivant de Québec à monsieur Orton, président du comité de l'agriculture de la Chambre des Communes, il disait :

"Mon cher docteur.—Je n'ai reçu qu'aujourd'hui une série de questions imprimées venant de votre commission, aux travaux de laquelle je prends un vif intérêt, et je m'empresse de vous envoyer mes réponses. Je crains qu'elles ne soient un peu longues ; mais je dois dire que j'éprouve une certaine satisfaction d'être capable de formuler mes vues sur le sujet, quelle que soit leur valeur. En effet c'est une espèce de protestation contre l'accusation portée contre moi pendant cette session, dans la Chambre des Communes et dans la presse,—d'avoir abandonné le principal article du programme de notre parti national. Nous réclamions surtout une politique commerciale nationale. On a reproché à mes amis de l'avoir abandonnée, et, comme chef du parti national, mon nom a été mêlé à ces reproches ; mais je n'ai point abandonné cette politique."

La Chambre se rappelle sans doute en quelle occasion mémorable cette politique nationale a été abandonnée par le parti libéral : c'est lorsque l'honorable monsieur Alfred Jones, devenu ensuite ministre de la milice, alla trouver les membres de l'ex-administration et les menaça de la perte de son appui et de l'appui de tous les députés libéraux de la Nouvelle-Ecosse, si le tarif protecteur qui était déjà élaboré et prêt à être soumis au parlement, était proposé par le gouvernement du jour. La politique nationale fut alors rejetée et avec elle s'affaissa le parti libéral.

L'honorable monsieur Joly fut encore plus explicite en réponse à la question suivante :

"Est-il de l'intérêt du Canada que nous continuions à admettre les produits américains exempts de droits, tandis que les produits canadiens exportés de l'autre côté de la frontière sont soumis à des droits élevés ?

"Réponse.—Non ; c'est contraire à l'intérêt du Canada. Je crois humblement que nous ne devrions admettre exemptes de droits que les matières brutes employées par nos manufactures."

Et plus loin :

"Ce n'est pas en faisant baisser le prix de toutes choses que nous atteindrons à la ri-

chasse nationale. Le plus cher nous payons, le mieux c'est pour nous, pourvu que nos moyens de payer soient de pair avec l'augmentation des prix. Demandes à l'ouvrier ce qu'il préfère, la farine à \$4.50 le baril et pas d'ouvrage, ou la farine à \$3 et de l'ouvrage en abondance. L'agriculture et la manufacture peuvent, ensemble, arriver à de grands résultats; mais que ces deux industries isolent leurs intérêts, et leurs forces divisées seront loin de pouvoir accomplir autant."

Voilà la meilleure réponse à faire aux soi-disant amis du pauvre qui orient après la politique du pain à bon marché sans ouvrage, et elle vient d'un membre de leur propre parti. Voilà comment le chef du parti national s'exprimait sur la protection il y a trois ans. Des libéraux éminents ont appris au pays, même dans cette Chambre, quel homme patriote et à esprit élevé est l'honorable monsieur Joly; comme il est "enchâssé dans le cœur du peuple," et comme il mérite de l'être. Comment se fait-il donc que les libéraux accusent aujourd'hui les conservateurs de tromper le peuple, d'être des politiciens égoïstes, des ennemis du progrès, des oppresseurs sans entrailles, parce que ceux-ci réduisent en pratique les principes mêmes posés et prêchés par leur ami et allié, dont l'intelligence et le patriotisme ont été si hautement loués? Ce doit être parce que monsieur Joly a eu le courage peu enviable de parler et de cabaler d'un bout de la province de Québec à l'autre, pendant les dernières élections fédérales, en faveur d'un gouvernement dont il avait avoué antérieurement que la politique était opposée à ses principes et contraire au bien-être du pays. Pourquoi a-t-il agi de la sorte? Il n'y a qu'une explication plausible d'une conduite aussi étrange: il payait évidemment une dette de reconnaissance à l'influence secrète qui l'avait amené au pouvoir de la manière extraordinaire que tous connaissent.

Je désire citer encore une plus grande autorité, l'honorable chef de l'opposition lui-même (M. Mackenzie.) Dans son discours prononcé à Hamilton, le 16 janvier 1874, à la veille des élections générales, alors qu'il cherchait à capter les suffrages des manufacturiers et des ouvriers, aussi bien que ceux des cultivateurs, cet honorable monsieur disait ce qui suit:

"Comme je viens de le dire, tous les partis en ce pays ont accepté la doctrine que je pose,

à savoir, que notre revenu doit être obtenu par le moyen de droits sur les marchandises importées, et la répartition de ces droits devrait toujours se faire de façon à conférer la plus grande somme de bénéfice à notre propre peuple. (Bryantes acclamations.) Alors, au sujet du montant du droit, quelques-uns disent qu'au moins il sera réduit. Je ne prévois point de possibilité de le réduire, et vu les vastes entreprises publiques auxquelles le pays s'est engagé, dans l'agrandissement et le parachèvement de notre système de canaux et la construction du chemin de fer du Pacifique, nous serons obligés, je le crains, de l'augmenter dans une grande mesure à une date peu éloignée, à moins que le pays ne devienne beaucoup plus riche et plus prospère, dans les années à venir, que nous n'avons lieu de l'espérer, si l'on en juge par le passé. De sorte que la question de la protection et du libre-échange n'a pas sa raison d'être dans cette lutte. Sir Francis Hincks déclara, l'année dernière, dans sa tournée électorale et à la Chambre des Communes, qu'il était en faveur de la protection incidente. J'ai déjà dit que je l'étais aussi. (Écoutez! écoutez!) C'est tout au plus une phrase stupide, mais elle veut simplement dire ceci, qu'aussi longtemps que des droits seront prélevés sur des articles importés, ils devraient être imposés sur les articles semblables à ceux que produit notre propre peuple. (Applaudissements.) Je ne connais pas dans les rangs de mon parti un seul homme qui soit opposé à cette théorie politique."

Ainsi l'honorable chef de la présente opposition pensait et avouait alors que, en préparant ou en réajustant un tarif, un gouvernement devait l'arranger de façon à conférer la plus grande somme de bénéfice à son propre peuple. Par conséquent, il reconnaissait qu'il est possible, et non-seulement possible, mais désirable, d'aider par la législation le peuple à devenir plus prospère. Maintenant, il soutient avec ceux qui le suivent, que la chose est impossible, que c'est une folie de l'entreprendre. A cette époque, il prévoyait aussi "une augmentation sensible" du tarif, "à une date peu éloignée." Pourquoi s'y oppose-t-il aujourd'hui? Est-ce parce que le pays est "devenu beaucoup plus riche et plus prospère" pendant les cinq années de son administration? Qui oserait le prétendre? D'après sa propre déclaration, il n'anticipait point un tel accroissement de la richesse et de la prospérité publiques, et il sait aujourd'hui qu'il n'y en a pas eu. Cependant, il est opposé à cette "augmentation sensible" du tarif dans un temps où elle est beaucoup plus requise par les circonstances que lorsqu'il fit croire au pays que son gouvernement la

proposerait "à une date peu éloignée." Assurément, il serait difficile d'imaginer quelqu'un en contradiction plus flagrante que celle où s'est mis le chef de l'opposition, et ceux qui le suivent. Comme de raison, ceci n'est point de la partisanerie, puisque ça s'applique au parti sans reproche, un parti si bon et doué de vues si larges et si élevées que la génération actuelle n'a pu le comprendre. Très vraisemblablement la prochaine ne le pourra non plus, à moins qu'il ne subisse quelque changement considérable.

Ces honorables messieurs pourraient avoir changé leurs opinions sur de semblables questions, et avoir encore de la sincérité, et mériter d'être considérés sincères, pourvu qu'ils eussent comme appui autre chose que des paroles offensantes pour leurs adversaires, et qu'ils respectassent plus qu'ils ne le semblent disposés, les convictions de leurs adversaires. Qu'ils prouvent, s'ils le peuvent, que le nouveau tarif nuira aux intérêts du pays; ils ont ce droit. Mais il ne leur est pas permis d'incriminer les motifs de ceux qui défendent cette politique. S'ils trouvent qu'il est sur le point d'être donné une protection trop élevée, qu'ils le disent, et surtout qu'ils le démontrent; mais ce n'est pas du tout argumenter que de venir dire que la majorité de la Chambre est engagée à soutenir tout ce que le gouvernement peut proposer. Je ne sais si ces honorables messieurs, lorsqu'ils parlent ainsi, jugent les autres à leur aune; mais il y a une chose que je sais et que les honorables membres de la gauche n'ignorent pas; c'est qu'il est facile et agréable pour les membres de la droite d'aider le gouvernement actuel à faire l'application de la politique nationale, puisqu'ils l'ont déjà prêchée sans avoir la certitude qu'ils seraient eux-mêmes en position d'en doter le pays, et vu, surtout, qu'ils ont essayé auparavant de la faire accepter par le dernier ministre et qu'ils lui en auraient volontiers donné le mérite si celui-ci avait été assez sage pour l'adopter. Et s'il m'est permis de parler de moi-même, afin de donner une nouvelle preuve de l'injustice du jugement porté par ces honorables messieurs contre le gouvernement actuel et ceux qui le supportent, je dirai que, loin d'être mu par la partisanerie en soutenant cette politique, je l'ai prêchée avant même que le parti libéral eût entrepris d'en

faire un article de son programme. Lorsque ce parti transformé arbora dans la province de Québec la bannière de la protection en 1871, sans admettre tous ses principes, je regardai la protection comme un étendard national destiné à conduire notre Canada dans le sentier de l'union, de la grandeur, de la prospérité et du bonheur. Et je suis encore de cet avis; c'est pourquoi je supporte cordialement le cabinet actuel, qui est aujourd'hui le soutien de cet étendard. Les libéraux l'ont laissé choir dans la poussière du champ de bataille politique; et les conservateurs l'ont relevé au moment même où le pays, dans la souffrance, avait le plus besoin d'être secouru, et maintenant ils déploient ses glorieuses couleurs pour apprendre au monde que dans cette vaste Confédération il existe un peuple patriote capable de prendre soin de ses propres affaires. Je crois de mon devoir de me rallier autour de pareils porte-étendards.

On m'objectera peut-être ici comme ailleurs: Pourquoi les chefs du parti conservateur n'ont-ils point adopté cette politique auparavant?

Ma réponse est qu'ils l'ont adoptée auparavant. N'ont-ils pas donné le tarif hautement protecteur de 1858 et 1859? Sous bien des rapports, il était le même que celui qui est aujourd'hui proposé. Il demeura en force jusqu'en 1866, alors qu'il fut abaissé de 20 et de 25 à 15 pour cent en moyenne, afin d'effectuer le grand projet de la confédération, et vu que les provinces maritimes n'avaient pas été habituées aux mêmes principes d'économie politique et qu'on ne pouvait point changer leurs opinions en un jour. J'ai été, il est vrai, l'un de ceux qui pensaient qu'il était mieux de ne pas attendre trop longtemps pour l'élever de nouveau, en présence du fait que, les prix des matières brutes et les gages des ouvriers déclinant sans cesse dans la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, nos diverses industries avaient à faire face à une concurrence devenant chaque jour plus difficile à soutenir. Mais il n'est que juste de constater aussi, que cette nécessité se faisait bien moins sentir sous l'administration du parti conservateur, depuis l'établissement de la Confédération jusqu'à la résignation du gouvernement Macdonald en 1873, que sous le ministère suivant. Nous savons tous que la grande dépression dans chaque branche d'industrie et d'affaires

est postérieure à la résignation du gouvernement conservateur et à l'avènement des libéraux au pouvoir.

Je touche ici le point même de l'économie politique au sujet duquel mes honorables amis de la gauche sont le plus dans l'erreur. Ils parlent comme s'il existait en politique fiscale des principes ou des règles invariables, applicables indistinctement à tous les pays et à toutes les circonstances. Rien n'est plus erroné que cette prétention. Ce qui est bon pour un pays peut n'être pas aussi bon pour un autre. Ce qui est avantageux aujourd'hui peut devenir désavantageux demain. Il n'y a rien d'absolu en cela, tout est relatif ; tout dépend des circonstances, non seulement de celles où un pays se trouve, mais encore de celles dans lesquelles d'autres avec qui l'on a des relations commerciales peuvent être ou devenir placés.

Un exemple, connu de tout observateur attentif des événements, me fera mieux comprendre. De 1867 à 1873, le Canada avait un tarif de 15 pour cent en moyenne. Or, il est parfaitement vrai que sous son opération nos industries ont eu moins à souffrir de la concurrence américaine que sous le tarif plus élevé de 17½ pour cent en moyenne, donné ensuite par le gouvernement-Mackenzie, parce que, dans le premier cas, les industries canadiennes étaient indirectement protégées par les hauts prix des matières brutes et les gages élevés des ouvriers payés par les manufacturiers américains ; tandis que, dans le second, la grande diminution des prix des matières brutes et des gages des ouvriers aux Etats-Unis a fait plus que neutraliser la dernière augmentation de notre tarif dans la mesure de 2½ pour cent. Voilà une preuve de l'exactitude de la proposition à laquelle j'adhère, à savoir, que dans ces sortes de matière tout est relatif, rien n'est absolu.

Les honorables messieurs de l'opposition sont toujours prêts à citer l'exemple de l'Angleterre en faveur de leur théorie. C'est très bien de parler de la mère-patrie pour faire voir quel puissant pays manufacturier elle est aujourd'hui ; mais ils omettent de dire que pendant des siècles la Grande-Bretagne a été le pays le plus protectionniste qui ait jamais existé. Pour prouver l'exactitude de mon affirmation, je citerai des paroles

écrites, il y a plus d'un siècle, par Adam Smith, une autorité peu suspecte, faisant voir quel tarif hautement protecteur il y avait alors en Angleterre.

Voici ces paroles :

« La variété des marchandises dont l'importation est prohibée dans la Grande-Bretagne, soit absolument ou dans certains cas, dépense de beaucoup ce qui peut être soupçonné par ceux qui ne sont pas bien familiers avec les lois des douanes. »

Ceci montre assez combien protectionniste l'Angleterre a été pendant si longtemps. Si, par la suite, elle est devenue en état de retirer des avantages du libre-échange, c'est parce que la protection lui avait préparé la voie pour y arriver. Abstraitement parlant, je ne suis pas plus opposé au libre-échange qu'à la protection, mais je veux avoir d'abord la protection pour arriver ensuite au libre-échange dans des conditions avantageuses. Cependant, il n'est pas vraisemblable que le libre-échange absolu parvienne jamais à prévaloir parmi les nations civilisées, et pour deux raisons. D'abord, il semble passé pour toujours le temps où les industries manufacturières étaient monopolisées par un petit nombre de capitalistes. Presque chaque nation désire aujourd'hui posséder des manufactures d'une sorte ou d'une autre dans les limites de son territoire, et la nécessité de protéger de nouvelles industries contre la concurrence venant d'industries plus anciennes et mieux établies, tend sûrement à empêcher le libre-échange général de prévaloir. En outre, le développement du progrès, de même que le besoin de la sécurité publique, requiert des dépenses plus ou moins fortes partout, et, afin de les défrayer, il est nécessaire de recourir à la taxation. Et de tous les systèmes d'impôts imaginés jusqu'à présent, aucun ne paraît plus acceptable à la masse du peuple que les droits douaniers. Sagement fixés, ces taxes pèsent le moins lourdement sur celui qui se trouve dans des circonstances adverses ; car un tarif habilement arrangé n'imposera point de droits sur les articles de première nécessité de la vie qui ne sont pas ou ne peuvent pas être facilement et suffisamment produits dans le pays qu'on veut protéger. Ce système a cet avantage, qu'il permet à une personne de payer sa part de contribution au revenu public dans le temps où elle le peut plus commodément, et

selon la mesure de ses moyens. C'est la taxe sur le revenu et ardemment recherchée par beaucoup d'écrivains sur l'économie politique, mais c'en est une indirecte, qui opère de la manière la plus équitable, sans entraver l'esprit d'entreprise ni la production, comme le fait la taxe directe. Elle réalise, autant qu'il semble possible, la loi d'égalisation des fardeaux indispensables imposés par le gouvernement sur les citoyens pour leur sécurité et leur avantage mutuels. Il est probable que la plupart des nations la maintiendront en force dans une mesure plus ou moins grande, rendant par là impossible le libre-échange absolu entre elles.

Quelques honorables membres de la gauche ont parlé de la protection comme étant opposée au progrès de l'humanité, parce qu'ils prétendent qu'elle augmente les difficultés des relations entre les différentes nations, et les empêche de se mieux connaître et de se mieux aimer les unes les autres. Il peut sembler ainsi quand on ne considère qu'un côté de la question; mais, en réalité, c'est le contraire qui est vrai. En effet, en supposant que l'Angleterre fût le seul grand pays manufacturier du monde, les Anglais seraient connus partout, comme ils le sont, tandis que les autres nations ne se connaîtraient pas beaucoup par le moyen de leurs relations commerciales. Mais comme les industries manufacturières se répandent dans presque toutes les directions, les relations commerciales de chaque pays deviennent de plus en plus nombreuses et étendues. L'expérience est là pour nous apprendre que deux pays manufacturiers échangent souvent ensemble des produits de la même sorte. Ceci est dû à l'initiative individuelle. Et, pour favoriser l'initiative individuelle, il n'y a certainement pas de meilleur moyen que de diversifier, autant que possible, les carrières auxquelles votre propre peuple peut so livrer. Plus il y a de différentes carrières ouvertes aux habitants d'un pays, plus le développement de tous les talents et de toutes les aptitudes se trouve favorisé. Conséquemment, la masse du peuple devient d'autant plus éclairée, d'autant plus avancée dans le progrès; pendant qu'il est aussi plus facile à un homme de suivre la carrière pour laquelle il a une aptitude spéciale, et d'y gagner sa vie. Et quel doit être l'un des principaux buts d'un gouvernement digne de

ce nom, si ce n'est de procurer à la masse du peuple les moyens les plus faciles de s'arranger dans le monde, de gagner sa vie?

Les honorables messieurs de l'opposition prétendent le contraire; ils soutiennent qu'un ministère n'a rien à faire avec l'augmentation ou la diminution de la prospérité du peuple; qu'il ne peut légiférer de façon à donner un tel secours. C'est là le principe le plus extraordinaire qui ait jamais été posé si catégoriquement depuis que les nations chrétiennes sont sorties des âges barbares et qu'elles ont pris le contrôle de leurs gouvernements. Ces honorables députés sont trop doctrinaires en économie politique. Ils disent indirectement au peuple: "Vous pouvez faire ceci à meilleur marché que cela, et vous devez le faire, peu importe que vous ayez moins d'aptitude pour cet ouvrage-ci que pour celui-là." C'est une absurdité. Par exemple, il y en a qui voudraient faire de presque tous les canadiens des cultivateurs, soit que ces derniers aiment ou non à le devenir, soit qu'ils soient capables ou non de s'adonner avantageusement aux travaux du sol. Il est vrai qu'une grande partie de notre population fait de bons cultivateurs; mais beaucoup ont du goût et des aptitudes pour d'autres états. Le nombre considérable de canadiens qui ont quitté ce pays, où ils ne pouvaient trouver une diversité suffisante d'ouvrages, pour aller aux États-Unis, où des industries mieux protégées leur offraient de l'emploi plus avantageux, est une bonne preuve à l'appui de ce que je soutiens. J'estime qu'il y a au moins six cents mille canadiens aux États-Unis, y compris tant ceux qui sont nés au Canada que ceux qui descendent de parents canadiens. Quelques-uns croient que ce sont seulement les canadiens-français qui émigrent, et qu'il est presque impossible d'arrêter leur émigration, qu'on attribue à leur caractère aventureux. On se méprend en cela: les canadiens-français préfèrent leur pays natal à un pays étranger, et ils le prouvent en essayant d'y revenir aussitôt qu'ils peuvent améliorer leur situation. Et il n'y a pas seulement des canadiens-français aux États-Unis; on y compte aussi des canadiens-anglais par milliers. Ainsi, il y a tant de néo-écossais dans le Massachusetts seul qu'il est à ma connaissance qu'il existait à Boston, il y a

quelques années, des bureaux de placement tenus exclusivement pour trouver de l'emploi aux néo-écossais. Je dois ajouter que les néo-écossais sont hautement appréciés par les américains pour leurs qualités comme intelligents et bons ouvriers, ainsi que le sont, d'ailleurs, en général, tous les canadiens. De plus, il y a environ une couple de centaines de mille de personnes d'origine britannique qui, après avoir inutilement cherché de l'emploi au Canada, par le manque de diversité et de développement de nos industries, ont, en différents temps, traversé la frontière, et sont allées enrichir les américains du fruit de leur habileté et de leur travail. De sorte que c'est une question qui n'affecte pas simplement les sympathies des canadiens-français, mais qui doit toucher les sentiments de tous les canadiens patriotes de n'importe quelle origine. Le meilleur moyen de garder notre propre population au pays et d'attirer une bonne émigration de la mère-patrie, c'est d'offrir aux classes ouvrières de l'emploi diversifié et plus avantageux.

L'honorable chef de l'opposition et son honorable ami siégeant à sa droite (monsieur Cartwright), ont appuyé fortement sur le prétendu fait que les Etats-Unis sont ruinés par la protection. Comment se fait-il donc qu'une partie considérable de notre population quitte encore nos rivages pour aller y chercher de l'emploi ? Mais je répondrai de nouveau à l'honorable chef de l'opposition sur ce point, en me servant de ses propres paroles. Je prendrai la liberté de lui rafraîchir la mémoire en citant un autre extrait de ses discours.

A Sarnia, l'honorable monsieur disait :

« Depuis le commencement de 1873, il est très évident que les manufacturiers des Etats-Unis ont, dans une grande mesure, regagné leur position perdue. En 1874, ils étaient capables d'exporter de grandes quantités de marchandises de coton en ce pays et de payer nos droits. Ils sont actuellement en état d'exporter des marchandises de coton sur les marchés à coton anglais, qui sont supposés gouverner les marchés du monde. Pendant les quelques derniers mois ils ont pu exporter du sucre raffiné jusqu'au beau milieu des raffineries de la Grande-Bretagne, à Londres et sur la Clyde, et de concert avec les français, ils ont presque réussi à chasser les raffineurs anglais du marché ! Il est presque impossible que le Canada puisse échapper à de grandes souffrances produites par cette cause. Les plaintes des manufacturiers canadiens

sont que ce pays est devenu un marché à sacrifice pour ces marchandises, et il n'y a pas de doute qu'il n'en soit résulté une grande provocation à nos manufacturiers et un dommage considérable au commerce du Canada. »

Il y a trois ans, l'honorable monsieur reconnaissait que les Etats-Unis faisaient une forte concurrence à l'Angleterre dans les industries manufacturières, et qu'ils étaient capables de faire tort au commerce du Canada ; maintenant il dit qu'ils sont ruinés par la protection. Il y a trois ans, d'après l'honorable monsieur, c'était le producteur américain qui payait nos droits, pour venir sur nos marchés ; mais à présent, selon la même autorité, c'est le consommateur canadien qui les paie. Pour un adhérent de principes absolus en économie politique, c'est là une contradiction un peu étrange. Mais l'honorable monsieur n'a pas comparé, et pour cause, la détresse qu'il dit exister aux Etats-Unis, avec celle dont l'Angleterre souffre. Car, presque tous les jours des dépêches transmises par le câble transatlantique nous informent que des grèves ont eu lieu ici et là, que les gages ont subi réduction sur réduction, jusqu'au minimum, que tels et tels établissements ont été fermés dans les différents centres d'affaires d'Angleterre. Nous n'entendons pas dire qu'il existe autant de détresse aux Etats-Unis. Ce n'est pas raisonner logiquement que de citer deux faits, et parce qu'ils sont contemporains, de dire qu'ils doivent être le résultat de la même cause ; ou, parce que l'un est antérieur à l'autre, de soutenir que le dernier doit être nécessairement l'effet du premier. On doit envisager les circonstances, considérer toutes les faces de la question. Par exemple, la grande grève qui eut lieu en Pensylvanie, il y a quelques années, et qui se termina dans le sang, et à laquelle, l'honorable chef de l'opposition a fait allusion comme étant une preuve des maux produits par la protection, était postérieure à l'établissement de la protection aux Etats-Unis et contemporaine de sa mise en opération ; mais cette grève terrible n'a pas été du tout le résultat de la protection. Les grévistes n'étaient pas des ouvriers employés dans les manufactures, mais des travailleurs employés sur les chemins de fer. Or, il n'y a pas plus de protection pour les chemins de fer aux Etats-Unis qu'il n'y en a dans la Grande-

Bretagne ou dans n'importe quel autre pays.

Quant à la crise financière, elle n'a pas été, non plus, le résultat de la protection accordée aux industries du pays. Elle a été causée par cet esprit de spéculation qui est si répandu parmi les américains aujourd'hui, et qui a été stimulé par leur longue et ruineuse guerre civile. Les entreprises de chemins de fer sont surtout le terrain sur lequel il s'est le plus développé. Or, la protection n'a rien eu à faire là. Le signal de la déconfiture fut donné par la lourde faillite de messieurs Jay Cooke et Cie. L'énorme faillite de ces banquiers, alors considérés comme l'une des plus solides maisons, ébranla la confiance de tout le pays, causa un grand tort au crédit, et, comme conséquence naturelle, elle fut suivie de beaucoup d'autres. Messieurs Jay Cooke et Cie spéculaient sur les stocks de chemins de fer, et ils n'étaient engagés dans aucune industrie. Malgré tous les désavantages dans lesquels les Etats-Unis ont été placés par leur guerre civile, qui a imposé sur la nation le fardeau d'une dette énorme et de lourdes taxes, ils se sont récupérés très rapidement, grâce, dans une certaine mesure au moins, à la protection de leurs industries nationales, laquelle leur permit d'augmenter considérablement leur pouvoir de production. Ils ont réduit leur dette publique de plus de sept cents millions de piastres; ils ont réduit leurs taxes sur le revenu, et aujourd'hui l'argent est si abondant parmi le peuple américain que le gouvernement de Washington a retiré pour des centaines de millions de ses débetures des marchés d'Europe, et a demandé à son propre peuple de souscrire à de nouveaux emprunts, ce que celui-ci fait, au point qu'il y a des jours où il se souscrit plusieurs millions de piastres en quelques heures. Par là les américains gardent les profits de l'intérêt sur leurs débetures nationales, et, en même temps, cela permet à leur pays d'épargner un fort montant d'intérêt. Comme de raison, ces faits prouvent l'état de souffrance du peuple américain dépeint en couleurs si sombres par l'honorable ex-ministre des finances et autres. En 1860, les Etats-Unis importèrent pour 362 millions de piastres en marchandises étrangères, et exportèrent pour 333 millions de leurs produits, tandis qu'en 1878 ils importèrent

pour 466 millions et exportèrent pour 694 millions de piastres; leur revenu des douanes étant de 53 millions en 1860, et de 130 millions en 1878. Ceci montre assez clairement avec quelle rapidité et dans quelle mesure considérable leur pouvoir de production et de consommation s'est accru sous l'opération d'un tarif protecteur, en dépit d'une ruineuse guerre civile de quatre ans. En 1860, ils achetèrent des autres pays pour 20 millions de piastres de plus qu'ils ne leur vendirent; en 1878, ils vendirent pour 227 millions de plus qu'ils n'achetèrent, toujours appauvris par la protection! Leurs produits agricoles, en 1860, valaient 295 millions de piastres; en 1878, ils valaient 592 millions. En 1870, ils récoltaient 235 millions de boisseaux de blé; en 1878, ils en récoltèrent 365 millions de boisseaux. Est-ce que cela prouve que cette grande source de richesse, l'agriculture, a été entravée par la protection? Certainement non. Il n'était pas nécessaire, pour l'honorable chef de l'opposition, d'aller si loin chercher des exemples; il aurait pu prendre celui du Canada sous sa propre administration. Le Canada était-il alors plus riche et plus prospère que les Etats-Unis? Pourquoi donc des milliers de nos compatriotes quittaient-ils le pays pour aller là se procurer l'ouvrage qu'ils ne pouvaient trouver ici? Ne recherchaient-ils pas le pays où la prospérité était le plus générale, et le travail surtout, qui est la meilleure mesure de la richesse d'un pays? Que se passait-il au Canada à peu près dans le même temps? Notre dette nationale augmentait de 64 millions de piastres, et l'intérêt s'élevait de quatre à six millions et demi de piastres annuellement. Sous la dernière administration, il y eut plus de six millions de piastres de déficit, de dépenses excédant le revenu. De 1867 à 1878, nous avons acheté des autres pays pour 249½ millions de piastres de plus que nous ne leur avons vendu. Le contraste parle de lui-même.

Je ne voudrais pas être trop long, mais je ne puis m'empêcher d'attirer l'attention sur quelques points traités singulièrement par certains honorables membres de l'opposition. Ils ont prétendu que le gouvernement et ses amis allaient taxer le pauvre plus lourdement que le riche. L'un d'entre eux est allé jusqu'à parler du "piano du pauvre." Voilà, certes, un

air qui, assurément, ne prendra point parmi le peuple ; car celui qui achète des pianos, n'est pas un homme pauvre, ou, du moins, ne doit pas être considéré comme tel. Les pianos ne sont pas des articles nécessaires à la vie, pas même des commodités, mais de simples objets de luxe. D'autres ont parlé des cotonnades, des lainages et ainsi de suite, et ont soutenu que, pour ces marchandises, le pauvre était plus taxé que le riche. Tel n'est pas réellement le cas ; car la classe d'articles sur laquelle les droits d'entrée les plus élevés seront imposés, sera produite dans le pays. Par conséquent, la masse de notre peuple achètera un article qui ne sera pas taxé du tout, tandis que le riche, qui achète plus de marchandises importées, aura à payer beaucoup plus de taxes. En outre, il est aisé de comprendre qu'un droit composé, spécifique et *ad valorem*, est imposé dans certains cas seulement en vue de prévenir des évaluations au-dessous du prix, telles qu'il en est fait souvent par des importateurs dans le but de frauder le fisc et de causer du tort au commerce honnête. Est-ce que cela n'est point dans l'intérêt du peuple ?

Un autre honorable monsieur, le député de Middlesex-Ouest (M. Ross), a aussi remarqué, avec indignation, que la porcelaine, l'article du riche, portait un droit moindre que la poterie, l'article du pauvre.

Quel est le fait ? Le riche achète la porcelaine importée des autres pays, et aura un droit à payer ; tandis que le pauvre pourra acheter la poterie produite au Canada, et n'aura aucun de ces droits douaniers à payer. Et tout en soutenant, d'un côté, que les consommateurs auront à payer beaucoup plus cher pour les articles manufacturés, à cause du nouveau tarif, ils affirment, de l'autre côté, que les manufacturiers seront ruinés par une trop forte concurrence entre eux-mêmes, étant obligés de sacrifier leurs marchandises à bas prix. Eh bien ! une telle concurrence est précisément dans l'intérêt des consommateurs. Des marchandises sacrifiées à bas prix sont ce dont le pauvre a besoin. Telles sont les prétentions illogiques des honorables membres de la gauche.

J'ai été surpris d'entendre l'honorable ex-ministre des finances et l'honorable

chef de l'opposition déclarer à la Chambre que le gouvernement actuel proposait une politique tendant au communisme. Pour moi, je pense que la politique prônée par ces honorables messieurs et leurs partisans est bien plus près du cosmopolisme, qui fait partie du socialisme, que la politique nationale soumise au parlement ne l'est du communisme. Les socialistes veulent abolir toutes les nationalités. Ils disent : "Pourquoi imposer des restrictions aux relations entre les nations ? Ce n'est point philanthropique, ce n'est point d'accord avec le progrès humain. Nous devons avoir les relations les plus libres entre tous les habitants du monde ; il ne doit exister aucune distinction entre les hommes." Ceci ne ressemble-t-il pas, dans une certaine mesure, à la politique prêchée par les honorables messieurs de l'opposition, qui veulent nous nier le droit d'adopter un tarif protecteur, parce qu'ils prétendent qu'il devrait y avoir un libre-échange universel et qu'il serait mal de notre part de l'entraver ? Ainsi, dans les matières commerciales du moins, ils mettent de côté toutes considérations nationales. C'est là du cosmopolisme dans une de ses formes, et le cosmopolisme fait partie du socialisme, qui fait lui-même partie du communisme. De sorte qu'il est clair que les honorables messieurs de l'opposition prêchent une politique beaucoup plus conforme, en réalité, aux principes du communisme que ne l'est celle du gouvernement.

Il est bel et bon de parler dans l'intérêt de l'humanité, mais où trouvera-t-on la classe d'hommes capables de gouverner le monde entier ? Entreprendre de légiférer pour le monde entier n'aurait pas un résultat favorable au véritable intérêt de l'humanité, parce que la Providence est aussi sage que le parti libéral du Canada et les libres-échangistes en général, et elle a établi différentes nationalités afin que chacune pût être gouvernée, non point parfaitement, car rien de parfait ne peut être fait quand l'homme est l'instrument employé, mais de la manière la moins imparfaite possible. Que chaque gouvernement légifère de son mieux dans l'intérêt et pour le bien-être de son propre peuple, c'est le plus sûr moyen de favoriser le progrès de l'humanité et le bonheur général.

Les honorables messieurs qui siègent sur les bancs de la gauche, disent : " Vous allez irriter les américains contre le Canada avec votre nouveau tarif. " " Sans doute qu'il n'est pas de l'intérêt du peuple canadien de donner à ses voisins des sujets de plainte, et il n'entre pas dans son désir ni son intention de le faire. Mais j'ai lu les principaux organes de l'opinion publique aux États-Unis, et j'ai constaté qu'ils reconnaissent entièrement le droit du Canada d'adopter un tarif suivant ses propres intérêts. Il n'y a que peu d'exceptions sans importance, comprenant quelques journaux exaltés, qui, dans une autre occasion, au sujet de l'indemnité des pêcheries, insultèrent le Canada et la Grande-Bretagne et nous menacèrent de la guerre. Ces derniers journaux ne reflètent pas la véritable opinion publique aux États-Unis, et ils ne sont pas l'écho des sentiments réels de la nation américaine. Les organes intelligents admettent que nous ne faisons que suivre leur exemple en adoptant une politique protectionniste, que leur propre pays a lui-même mise en vigueur. De fait, nous décernons plutôt un compliment à leur sagesse et à leur sens pratique en imitant leur exemple.

Il a été porté de plus graves accusations contre les partisans de la politique nationale. Ces derniers ont été accusés d'être déloyaux envers la mère-patrie. Je ne crois point que la mère-patrie pense ainsi elle-même, du moins si l'on doit accepter comme expression de ses idées la réponse donnée par le gouvernement impérial à un membre de l'opposition dans la Chambre des Communes, ainsi que les paroles des principaux organes de l'opinion publique dans le Royaume-Uni, tels que le *Times*, le *News* et autres. Les anglais peuvent désapprouver notre tarif, mais ils sont assez intelligents et assez justes pour reconnaître que nous avons le droit de régler notre politique fiscale suivant nos propres intérêts. C'est précisément ce qui se fait continuellement dans la Grande-Bretagne. Nous voyons souvent la mère-patrie conclure des traités internationaux et légiférer autrement dans son intérêt exclusif, sans égard au nôtre, et nous ne nous plaignons pas. Les habitants de la Grande-Bretagne ont leur parlement spécial pour prendre soin de leurs propres intérêts, et de même avons-

nous le nôtre. C'est là notre droit. Nous pouvons parfois légiférer contre l'intérêt d'une certaine partie des habitants de la Grande-Bretagne, mais nous devons être aussi chers à la mère-patrie que ceux qui vivent sur les bords de la Tamise. On attend de nous la même loyauté ; par conséquent, nous avons droit aux mêmes égards. Nous ne jouissons pas de tous les privilèges politiques possédés par les habitants de la Grande-Bretagne, mais nous avons les mêmes droits naturels qu'eux. Les droits naturels existent, qu'ils soient reconnus ou non. Et c'est un droit naturel pour un peuple de décider de qui il n'achètera pas, quelle sorte d'ouvrage il fera, quels articles nécessaires à la vie et quelles commodités de la vie il essaiera de produire. Mais, bien loin d'être opposé aux grands intérêts de l'empire britannique, notre politique actuelle les servira indirectement. L'empire ne comprend pas seulement les habitants de la Grande-Bretagne, mais tous les citoyens vivant à l'ombre du drapeau britannique ; de sorte que rendre une partie intégrante de l'empire grande et prospère, est conforme aux intérêts britanniques. Aujourd'hui, il y a dans la Grande-Bretagne des centaines de milliers d'ouvriers sans emploi et dans la souffrance avec leurs familles, à moitié vêtues et presque mourantes de faim. Si cette politique nationale favorise les progrès des industries du Canada, comme il n'y a aucun doute qu'elle ne le fasse ; si elle nous ouvre une ère de prospérité, nous pourrions mieux développer nos vastes territoires du Nord-Ouest et y préparer des demeures pour nos frères souffrants de la mère-patrie, lesquels pourront émigrer ici au lieu de chercher par milliers un refuge aux États-Unis, comme par le passé. Et en venant ici, ils resteront sous le drapeau britannique, et, en cas de besoin, ils le défendront. Cette politique est donc conforme aux intérêts britanniques bien compris. Je me rappelle que, il y a quelques années, l'honorable chef de l'opposition actuelle entretenait des vues bien différentes sur le sujet de notre indépendance législative.

Dans son grand discours de Sarnia, l'honorable monsieur disait :

" Sir Alexander Galt, qui est un homme public très distingué, appartenant au parti conservateur, dans un récent manifeste, — je suppose que je dois l'appeler ainsi, — parle de la

politique du pays sur ce point (le traité de Washington) et il espère, ou plutôt il soutient que, dans l'avenir, toute législation et toutes obligations des traités devront être entreprises par le gouvernement canadien à un point de vue purement canadien. Eh bien ! c'est précisément la politique de cette administration (gouvernement-Mackenzie.) Nous sommes, il y a longtemps, sortis des liens d'une colonie ordinaire de la Grande-Bretagne ; nous avons pris les proportions d'une nation...."

L'honorable monsieur soutenait alors que toute notre législation devait être entreprise à un point de vue purement canadien. Quelle position différente il a prise au sujet de ce nouveau tarif, lorsqu'il a exposé devant la Chambre des portraits d'américains fâchés et d'anglais mécontents, dans le but de détourner par là le parlement de légiférer à un point de vue canadien. L'honorable monsieur semble évidemment anxieux de se contredire de la manière la plus flagrante sur toutes les questions se rattachant à ce tarif.

On a aussi représenté la politique nationale comme étant anti-fédérale. Les honorables messieurs de l'opposition ont dit qu'elle soulèverait province contre province, classe contre classe. Ils ne pratiquent guère ce qu'ils enseignent ; car depuis le commencement de cette session je les ai entendus presque continuellement faire appel aux préjugés, et je les ai vus essayer de créer des sentiments d'intérêt local, d'exciter une classe contre l'autre, les cultivateurs contre les manufacturiers, les ouvriers contre les cultivateurs, et ainsi de suite. La politique nationale n'est pas destinée à produire ce résultat ; bien au contraire. Elle est destinée à développer un esprit public dans toutes la confédération, comme, par exemple, de faire comprendre aux habitants de la Nouvelle-Eccluse que si nous rendons la grande province d'Ontario prospère, ils bénéficieront de cette prospérité, parce qu'ils sont réellement membres du même corps social, quoique des

lignes imaginaires les séparent d'une autre partie du pays ; et réciproquement pour chaque province.

Quelques-uns ont parlé de salaires, de prix. Je ne veux pas abuser beaucoup plus longtemps de la bienveillante indulgence de la Chambre, surtout dans la langue anglaise, que je parle si imparfaitement, en entrant dans de plus amples détails, mais je dirai simplement à ce sujet que, prenant le peuple comme un tout, comme les membres d'une même famille nationale, il est illusoire de tirer une ligne de démarcation entre les intérêts des consommateurs et des producteurs, vu que tous sont consommateurs, et que presque tous peuvent être considérés comme étant producteurs d'une manière ou de l'autre. De sorte qu'en augmentant le pouvoir de production d'une nation, l'on augmente en même temps son pouvoir de consommation. Il importe peu qu'un peuple paie cher ou à bas prix les objets indispensables et les commodités de la vie qu'il achète ; mais il importe que ses moyens d'acheter soient égaux à ses besoins. Tout est là. C'est le principe élémentaire de l'économie politique.

Je ne puis reprendre mon siège sans faire allusion spécialement aux libéraux de la province de Québec,—admirateurs enthousiastes des Papineau, des Lafontaine et des Morin. Ils ne paraissent point se rappeler que ces grands patriotes étaient tellement en faveur d'une politique nationale qu'ils conseillaient au peuple de ne consommer aucun article qui n'était pas produit dans le pays, à quel que bas prix qu'on le leur offrit. Je ne cache pas qu'il y a quelques années, j'avais quelque confiance en ces honorables messieurs ; mais depuis que j'ai été témoin de leurs nombreuses volte-face sur des questions de la plus haute importance, j'ai senti que cette confiance était considérablement ébranlée, politiquement parlant. Ils se sont constitués les avocats du pouvoir personnel ; ils

sont devenus admirateurs de la bureaucratie, et maintenant ils se montrent prêts à sacrifier l'indépendance législative du Canada, sous le prétexte de ne pas faire fâcher les américains et de ne pas mécontenter les habitants de la Grande-Bretagne contre nous.

Il y a certainement dans le tarif des détails que je n'approuve point entièrement, mais, considérant le tarif dans son ensemble, je l'approuve; j'en approuve le principe, et c'est le principe, et non pas

les détails, qu'il s'agit de juger en ce moment et de voter. Je pense que si mes électeurs étaient ici à ma place, ils voteraient pour ce tarif, J'ai assez de confiance dans leur intelligence et leur patriotisme pour croire qu'ils approuveraient une mesure destinée à rendre le pays en général grand et prospère, vu qu'ils devront bénéficier de sa prospérité et partager sa grandeur. Par conséquent, je voterai avec plaisir pour les résolutions proposées par l'honorable ministre des finances.

